

*Cuba actualise les règles d'entrée
pour les Cubains résidant à
l'étranger*



La Havane, 6 déc (RHC) A partir du 1er avril, tous les Cubains vivant à l'étranger devront entrer dans le pays caribéen avec un passeport valide, ont indiqué aujourd'hui des sources officielles.

En mars 2020, en raison des situations générées par la pandémie de Covid-19, le gouvernement a

décidé que les citoyens cubains vivant à l'étranger pourraient retourner sur l'île sans avoir besoin de renouveler leurs passeports.

Ana Teresita González, directrice générale des affaires consulaires et de l'attention aux Cubains de l'étranger, a expliqué lors d'une conférence de presse que cette mesure exceptionnelle et temporaire avait été prise pour protéger les ressortissants cubains pendant la pandémie.

« Compte tenu du temps écoulé, de la normalisation des vols internationaux et du fonctionnement de nos bureaux consulaires à l'étranger », elle a expliqué qu'il a été décidé de fixer au 31 mars 2025 la date limite pour l'entrée des ressortissants dans le pays avec un passeport périmé.

Mme González a assuré que les bureaux consulaires sont entièrement disponibles et capables de fournir ce service, avec la rapidité requise pour que les Cubains qui se rendent sur l'île le fassent avec leur passeport valide à partir du 1er avril 2025.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/371444-cuba-actualise-les-regles-dentree-pour-les-cubains-residant-a-letranger>



Radio Habana Cuba